



info-cannabis

Fais les bons choix

POURQUOI CHOISIR LE CANNABIS LÉGAL?

Pour respecter la loi

Depuis la légalisation du cannabis au Canada, seule la Société québécoise du cannabis (SQDC) est autorisée à en faire la vente au détail dans la province. Vous éviterez ainsi la possibilité d'avoir des problèmes judiciaires.

Pour connaître ce que contient votre cannabis

En vous procurant des produits de cannabis légalement, vous serez mieux informés de la teneur en THC et en CBD, ainsi que du profil de terpènes de chaque produit. Cela vous aidera à décider quel est le meilleur produit pour vous.

Pour être assuré de produit de qualité

Les produits vendus légalement par la SQDC ont été fournis par des producteurs autorisés par Santé Canada. Ceux-ci doivent respecter les règlements fédéraux qui régissent leurs installations, leurs conditions de production et l'origine de leurs produits. Santé Canada rend visite régulièrement aux producteurs et examinent leurs certificats d'analyse pour s'assurer que tous les produits de cannabis soient testés et vérifiés pour les consommateurs.

Pour s'assurer de la sécurité des enfants

Tous les produits de cannabis vendus légalement par la SQDC sont emballés dans des contenants inviolables par les enfants. Conformément à la législation fédérale, chaque produit est clairement étiqueté avec les profils de cannabinoïdes, la teneur en CBD et THC, ainsi que des mises en garde en matière de santé.

De plus, seules les personnes de 21 ans et plus sont admises à la SQDC pour l'achat de cannabis.

Pour avoir la bonne information

Tous les préposés à la vente à la SQDC ont reçu une formation afin de vous communiquer les renseignements de la Santé publique prescrits par les règlements du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour contrer le marché noir

En choisissant le cannabis légal, vous n'encouragez pas le marché noir et toutes les conséquences qui y sont reliées. De plus, les profits des ventes de la SQDC sont réinvestis, notamment en prévention et en recherche en matière de cannabis. La Société québécoise du cannabis ou continue ainsi d'accomplir sa mission d'éducation et de protection de la santé.

UN PROJET DE

LIBERTÉ
DE CHOISIR

